ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL DES LILAS
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 188 670 euros
Siège social : rue Basse, 21170 MAGNY-LES-AUBIGNY
424 090 694 RCS DIJON
Par une assemblée générale extraordinaire en date du 20 juillet 2026 à effet rétroactif du 1er juillet 2026, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de la somme de 71440 € pour le porter à 260 110 €.
Pour avis et mention, La Gérance

AL26023903

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 012 24 M0001 D'UNE CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE d'AMPILLY-le-SEC (21)
Par arrêté préfectoral n° 1119 du 03/08/2026, est organisée **du 15/09/2026, à 09 h 00 au16/10/2026, à 17 h 00, soit 32 jours consécutifs,** une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale agrivoltaïque au sol d'une puissance totale de 12,91 MWcsur le territoire de la commune d'Ampilly-le-Sec, déposée par la société AMPILLY le SEC SOLAIRE ENERGIE (Établissement de la société-mère VOLTALIA)
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants :
- les panneaux photovoltaïques ;
- les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque au sol ,
- les réservoirs incendie ;
- les postes de transformation et la structure de livraison ;
- les réseaux de câbles ainsi que les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'absence d'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) ;
est consultable :
- **sur support papier et sur un poste informatique :**
en mairie d'Ampilly-le-Sec (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
Les Lundis et Mardis de 8 h 00 à 12 h 00
Les Vendredis de 13 h 30 à 17 h 00
- sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/7528
- sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon (21000) – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
- sur le site internet des services de l'état, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiquesconcernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire-enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'Ampilly-le-Sec (21).
- Les observations peuvent également être adressées au commissaire-enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit **le 16 octobre 2026, avant 17 h 00** par voie postale en mairie sise au 2, rue de la maison commune à AMPILLY-le-SEC (21400) France, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-7528@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public seront accessibles sur ce site dématérialisé **(https://www.registre-dematerialise.fr/7528)** pendant toute la durée de l'enquête.
M. Daniel COLLARD, commissaire-enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, **en mairie d'Ampilly-le-Sec (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Mardi 15 septembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00
- Lundi 28 septembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00
- Samedi 3 octobre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 16 octobre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00
M. Jean-Luc JEOFFROY, commissaire-enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. Laurent LAMOUR
(Société Ampilly-le-Sec SOLAIRE ENERGIE (Établissement de la Société mère VOLTALIA)
64B, rue de Sully
21 000 Dijon
Port. : 07 84 29 26 56 - Courriel : l.lamour@voltalia.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
La Préfète de la Côte d'Or est compétente pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Ampilly-le-Sec, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'Etat **(www.cote-dor.gouv.fr)**, rubrique Actions de l'État -Environnement - Energies renouvelables.
Pour la préfète et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires;
Manuelle DUPUY

AL26023821

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DES CHARRIERES, Exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation, au capital de 107400 euros, siège social : 4 CHE DE LA HAUTE GESSINE, 21120 GEMEAUX, 408 772 028 RCS DIJON, aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025 l'Associé Unique, après avoir a approuvé le compte définitif de liquidation,est déchargé de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

AL26023880

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 24/08/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Beaune : pré - Urbanisme : Zone NB du PLU - libre 26 a 39 ca 'AUX JARDINS' : DL-0136
Poiseul-la-Ville-et-Laperrière : prés, terres, landes - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées 3 ha 59 a 19 ca 'VILLAGE DE POISEUL BAS' : AA-0015 - 'AU MEIX VERRON' : AA-0125 - 'LA COMMOTTE' : G-0389 - 'EN FONTENAITIER' : ZO-0046—0055
Dossier Véronnes, Beire-le-Châtel, Fontaine-Française : Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles louées
Véronnes : terres, prés, landes, bois - Urbanisme : RNU 36 ha 46 a 05 ca 'AUX HATES' : B-0026 - 'VENNEVEAUX' : B-0885 - 'LES FOURCHES' : B-0311ZB-0041 - 'CHARME AUX CAILLOUX' : C-0422—0425—0426 - 'CHAMP GENDARME' : C-0802—0808 - 'CHARFAUTAIN' : C-0107—0108 - 'LES LIENTES' : C-0544—0796 - 'ESSARTS DE TERRE BLANCHE' : C-0531—0534 - 'LA FOLLE' : C-0486—0492 - 'LES COMBOTTES' : E-0255 - 'BUISSON AUX BORNES' : ZA-0007 - 'FIEUSSON' : ZA-0029—0034 - 'FAIVROSSES' : ZA-0017 - 'BRUNOT' : ZC-0071—0072 - 'AU DESSUS DU CHANOIS' : ZD-0054—0055 - 'DEVANT DE CHAMP DOLENT' : ZD-0042—0043 - 'SUR LA GRANDE RESERVE' : ZH-0022 - 'DERRIERE DE HAIE CORNOUILL' : ZH-0156—0157 - 'CHAMP NARDIN' : ZH-0116—0117—0118—0130—0131—0132—0134—0141—0142—0144—0145 - 'ENTRE DEUX VOIES AU SUD' : ZI-0029
Beire-le-Châtel : landes - Urbanisme : Zone N du PLU 19 a 20 ca 'SOUS MACE' : G-0001
Fontaine-Française : landes, bois - Urbanisme : Zone non constructible de la carte communale 1 ha 85 a 29 ca 'LA COMBE A LA MAROSE' : ZN-0131 - 'EN BEAUREGARD' : ZO-0053 - 'AU POIRIER BELLE JEANNE' : ZP-0083
Pernand-Vergelesses : Terres en AOC Hautes Côtes de Beaune - Urbanisme : Zone N du PLU 88 a 73 ca 'EN VOLGEANT ET CHARMOIS' : AB-0147—0148—0151—0152
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Brémur-et-Vaurois : terres, prés - Urbanisme : RNU 6 ha 17 a 83 ca 'LES FRANGES' : B-0042—0048—0262 - 'LES HERBUES DE BREMUR' : C-0129
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **14/09/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023916

NIÈVRE

// MODIFICATION

I.N

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

YAPI' BARBER
SAS au capital de 340 €
Siège social :
10 PLACE SAINT-LAURENT
58000 NEVERS
RCS de NEVERS n°941 164 691

Aux termes d'un ADU des associés du 21/08/2026, il éte a décidé le transfert du siège social vers 7 Rue Ferdinand Gambon, 58000 NEVERS à compter du 01/08/2026.
Mention : RCS de NEVERS

AL26023914

// GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CESSION

Suivant acte signé électroniquement en date du 02/07/2026, enregistré au SPFE de la Nièvre le 20/07/2026, dossier 2026 000112232, référence 5804P01 2026 A 00396, la sté AMBIANCE PISCINES & SPAS, SARL au capital de 8 000 €, dont le siège social est 20 bis Fbg du Grand Mouesse - 58000 NEVERS, immatriculée au RCS sous le numéro 481 936 086 RCS NEVERS, ACEDE à la Sté ALLIANCE PISCINE AUXERRE, SARL au capital de 4 000 €, dont le siège social est 16 Rte de Fontenoy - 89520 LEVIS, immatriculée au RCS sous le numéro 928 699 164 RCS AUXERRE, un fonds de commerce d'achat et vente de piscines, d'abris de piscines, spas,saunas, hammams et tous produits et accessoires, pose d'articles de sécurisation de piscines, installation, construction, entretien, rénovation,maintenance de piscines et de spas, achat et vente de tous biens meubles en bois, connu sous l'enseigne AMBIANCE PISCINES & SPAS, sis et exploité à NEVERS, 20 bis Fbg du Grand Mouesse, pour l'exploitation duquel elle est immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 481 936 086 RCS NEVERS, moyennant le prix de 175 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/07/2026. L'acquéreur sera immatriculé à titre secondaire au RCS de NEVERS
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., 43 rue du Clos 89000 AUXERRE.

AL26023924

// DIVERS

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Madame, Monsieur,
Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale, qui se déroulera le :
Jeudi 10 septembre 2026, à 17 heures 30, à la SICAGEMAC.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2025,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Fixation du budget formation des administrateurs,
- Questions diverses.
Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.
J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la nécessité de votre présence, ou en cas d'empêchement, sur l'intérêt de nous retourner le pouvoir ci-joint dûment complété, par mail ou par courrier.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.
Le Président
Alexandre LORRÉ

AL26023865

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Champvert (58) 63 ha 52 a 77 ca 'LES COMMES' : A-1454—1455—1744 - 'CHAMPS DE CHARANCY' : A-0489—0490—0492—0493 - 'LA GRANDE TRASSE' : A-0629 - 'LE CHAMP DE L OURELE' : A-0619 - 'PRE DES CHARDONS' : B-0282 – Loué en totalité – Zone RNU
Cmne de Tresnay (58) 11 ha 98 a 63 ca '1890 RTE DE CHAVANNES' : B-0491 - 'LES BACHES' : B-0454 - 'LA VARENNE DE CHAVANNES' : B-0484 - 'CHAVANNES' : B-0485—0486—0490—0492—0493—0494—0495—0496—078 - Loué en totalité - Zone RNU
Cmne de Marzy (58) 63 ha 04 a 92 ca 'LE GRAND PRE DES BORDES' : AT-0071—0076 - 'LE PRE DE LA MAISON' : AT-0023 - 'LES EXTRAITS' : AT-0078 - 'LES CROTS MORTS' : AZ-0024 - 'LES PETITES LUMIERES' : BR-0036—0126
Et par extension Cmne de Varennes-Vauzelles (58) 2 ha 12 a 15 ca 'L ETANG SORT' : AX-0077 – Zones A et N
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/09/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023909

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

LEA AVOCATS
POITIERS - PARIS - SEVILLE
www.lea-avocats.com

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI FYLMA
Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social :
104 Avenue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS n° 434 717 476

Aux termes d'une délibération en date du 01.06.2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis.
Le liquidateur.

AL26023812

NON DISSOLUTION

MHE RAVAUX
Société par actions simplifiée
au capital de 4000 euros
Siège social : la Métairie Houard, 58440 LA CELLE SUR LOIRE
934479189 RCS NEVERS
Aux termes d'une décision en date du 20 juillet 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour Avis, le Président

AL26023896

DISSOLUTION

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
16 Boulevard de la République

Le 25/06/2026, la SCI G.M.B.P. au capital de 2 000,00 €, siège social à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 54, rue du 14 juillet, SIREN 454098294, RCS de NEVERS, Madame Monique HURTAULT veuve BOUCHER demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (58) 2 place Georges Clémenceau Bat B a été nommé le liquidateur de ladite société.
Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25/06/2026.
Le siège de la liquidation a été fixé à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58), 54, rue du 14 juillet.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26023905

SCP S. KOWAL et E. DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny (58800)
22 Avenue du Champ de Foire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL STIER FABRICE
En liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.600,00 euros
Siège social :
Lotissement de Corvée de Troye la Ville
58420 BRINON SUR BEUVRON
SIREN : 523.746.428

Par décision collective du 20 janvier 2026, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat aux liquidateurs M. Fabrice STIER et Mme Nathalie STIER, demeurant à BRINON SUR BEUVRON (58420), lotissement de Corvée de Troye la Ville et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Aux termes de la même décision, il a été attribué à chaque part la somme de -0,127 € au titre du déficit de liquidation qui a été réparti et versé au liquidateur.
Pour avis : le liquidateur.

AL26023906

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 20 août 2026, il a été constitué une SARL dénommée: LEREPERE DU BOUCHER
Objet social : l'activité de boucherie, charcuterie, traiteur, plats à emporter, la préparation de plats cuisinés, la rôtisserie, la préparation de produits à base de viandes ou d'abats et de charcuteries associée à la vente au détail des produits préparés; l'achat et la vente de conserves, œufs, fromages et toutes denrées alimentaires en général, - la vente de boissons à emporter uniquement en journée soit au sens de la réglementation actuellement applicable (code de la santé publique) entre 8 heures et 22 heures;
Siège social : 2525 Avenue de Paris, 58320 POUGUES LES EAUX
Capital : 7500 euros
Gérance : Monsieur Jean-Baptiste PITTIANI demeurant 4, rue Jean Montchougny (Bat. 4 Log.10) - 58600 Fourchambault
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL26023907

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GAEC PETIT
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
agréé le 6 avril 2016
au capital de 576 800,00 euros
Siège social : Maurepas
89110 MERRY-LAVALLÉE
488 712 118 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2026 a décidé d'ajouter à l'objet social du groupement, à titre secondaire, l'activité de production et de commercialisation d'électricité d'origine photovoltaïque issues d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Pour avis, la Gérance

AL26023883

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SEM YONNE ENERGIE
SARL au capital de 4 390 000 €
Siège social : 4 avenue Foch
89000 AUXERRE
RCS d'AUXERRE 822 167 235

Le comité départemental du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) a désigné le 25/06/2026 en tant qu'administrateurs de la Société d'économie mixte Yonne Énergie (SEM YE) Jean-François ALLIOT, Mahfoud AOMAR, Jean-Baptiste de FONTENILLES, Richard FAURE, Michel FOURREY et Anne BRUNIOT demeurant 4 avenue Foch, 89 000 Auxerre, en remplacement de Jacques BALOUP, Claude DEPUYDT, Jean-Luc KLEIN (décédé), Jean LESPINE, Jean-Noël LOURY, Michel PANNETIER dont le mandat a expiré.
Le conseil d'administration de la SEM Nièvre Énergies a désigné le 17/07/2026 en tant qu'administrateur de la SEM YE Guy HOURCABIE, demeurant 7 Place de la République, 58 000 Nevers, en remplacement de Monique BERNARD dont le mandat a expiré.
Le Conseil d'Administration de la SEM YE a pris acte de ces nominations les 22/07/2026.
Parmi les administrateurs du SDEY, Mahfoud AOMAR a été nommé Président-Directeur général de la société en remplacement de Jean-Noël LOURY dont les fonctions ont pris fin le 22/07/2026.
Modification au RCS d'AUXERRE.

AL26023910

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SCEV DOMAINE ROMAIN BONNET
Société Civile d'Exploitation Viticole
au capital de 135 700,00 €
Siège social :
1 rue des Ardillats
89800 FLEYS
438 278 160 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 15 août 2026 a décidé d'ajouter à l'objet de la société, à titre accessoire l'activité de production et de commercialisation d'énergie solaire photovoltaïque issue d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Pour avis, la gérance.

AL26023915

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

A.J.A. FOOTBALL
Société par actions simplifiée
au capital de 31 000 000 euros
porté à 41 000 000 euros
Siège social :
Stade Abbé Deschamps,
Route de Vaux
89000 AUXERRE
434 386 470 RCS AUXERRE

- De l'acte sous seing privé contenant décisions unanimes des associés en date du 30/06/2026,
- Du certificat délivré le 30/06/2026 par le Commissaire aux Comptes de la Société,constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
- Du procès-verbal des décisions du Président du 30/06/2026 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 10 000 000 euros par émission de 7273 595 actions nouvelles de numéraire, et porté de 31 000 000 euros à 41 000 000 euros.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à trente-et-un millions d'euros (31 000 000 d'euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quarante-et-un millions d'euros (41 000 000d'euros).

AL26023918

// DIVERS

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

CRÉANCES SALARIALES

Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625-3 du Code de Commerce
au titre de la procédure suivante :
COUPLET David
Liquidation Judiciaire du 15/04/2025
37 Rue du Général de Gaulle à 89320 CERISIERS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 20 août 2026.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL26023908

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

CRÉANCES SALARIALES

Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625-3 du Code de Commerce
au titre de la procédure suivante :
JUGE Thierry
18/03/2025
Liquidation Judiciaire du 21/10/2025
2 Avenue Vauban - 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 21 août 2026.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL26023911

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

ENVOI EN POSSESSION
en l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Par testament olographe, en date à CHEU (89600) du 28 décembre 2014,
Monsieur Joël Marcel CRETOT, ayant demeuré à CHEU (89600), 23, rue du Bois, né à CUDOT (89116), le 3 octobre 1938, célibataire non pacsé, décédé à AUXERRE (89000), le 5 janvier 2026, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean-David FONTENEAU, notaire à CHABLIS (Yonne), suivant procès-verbal du 9 mars 2026 et procès-verbal complémentaire contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Lucie DOBLER-LEDOT, notaire à BOUILLY (Aube) le 27 juillet 2026, dont les copies authentiques ont été adressées au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE.
Conformément à l'alinéa 3 de l'article 1007 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.
Les oppositions pourront être formées auprès de Lucie DOBLER-LEDOT, notaire à BOUILLY (Aube) 4 Rue du Pressoir, en charge de la succession. En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.
Pour insertion.

AL26023928

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 29 novembre 1999, Madame Monique Rose Louisette DUPONT, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Roger Paul Maurice BERGEROT de PENNE, demeurant à GURGY (89250) RUE DE LARIVIERE.
Née à POLIGNY (39800), le 29 octobre 1930.
Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE) , le 1er août 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique BETREMIEUX,Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Maître Hervé CHANTIER, notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 24 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Dominique BETREMIEUX notaire à APPOIGNY, référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

AL26023929

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ATOUT NET
SASU au capital de 5 000 €
Siège social: 1 za pierre barré
bâtiment n° 6 avant
89100 Gron
817859812 RCS SENS

Le 30/04/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M. Christophe MUGNIER, 4 Quai de la Fausse Rivière 89100 Sens , de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au RCS de SENS.

AL26023804

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AC2N SERVICES
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : za pierre barré
bâtiment n°6 avant
89100 Gron
829070499 RCS SENS

Le 30/04/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M.Christophe MUGNIER, 4 Quai de la Fausse Rivière 89100 Sens , de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au RCS de SENS.

AL26023805

CLÔTURE DE LIQUIDATION

C2P, SAS en liquidation, au capital de 100 euros, siège social et de liquidation : 5 Les Bauchers Saint Denis sur Ouanne 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, 845 045533 RCS SENS
Aux termes d'une décision du 30/06/2026 au au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christian CASTELLANI, demeurant 22 Rue Lecourbe, 75015 PARIS,de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal des activités économiques de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

AL26023919

// CONSTITUTION

SELARL AUTHENTIC'ACTES NOTAIRES
Notaire à Coulanges-la-Vineuse (Yonne)
1, place de l'Eglise

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique dressé par Maître Marie-Alice LAMBERT-TAPIE, Notaire à COULANGES-LA-VINEUSE, 1 Place de l'Eglise, le 13/08/2026, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale : LA COURSONNAISE
Objet social : l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport,l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; la mise à disposition des biens de la société au profit d'un associé et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil
Siège social : COURSON-LES-CARRIERES (89560), 3 Boulevard Dussautoy
Capital : 147.000 euros
Gérance : Monsieur Olivier KEHLHOFFNER demeurant à COURSON-LES-CARRIERES (89560), 3 Boulevard Dussautoy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE
Pour avis.

AL26023927